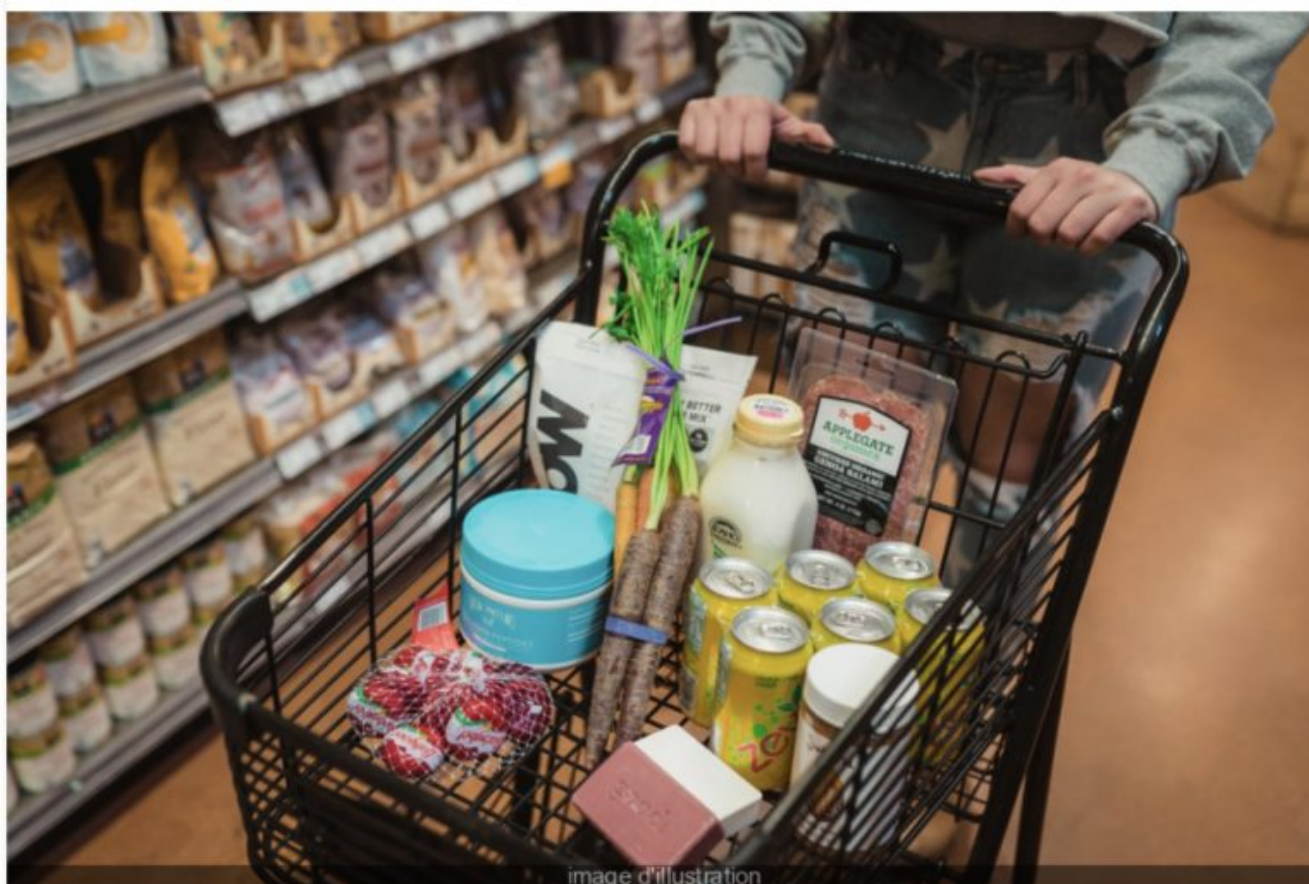


La prime alimentaire repoussée sine die... sauf en Seine Saint-Denis

écrit par Monique B | 22 août 2023





Vous avez dit liberté, égalité, fraternité, république ?

Vous avez dit « dhimmitude » ?

Vous avez dit « peur des émeutes » ?

Vous avez dit « achat électorale » ?

21/08/23

La prime alimentaire gouvernementale devait faire face à la hausse des prix, mais a finalement été repoussée pour une durée indéterminée ... Sauf en Seine-Saint-Denis où le dispositif devrait être expérimenté à partir du 1er trimestre 2024. À la clé, une aide financière de 50 € par personne et par mois, pendant 6 mois, s'adressant aux bénéficiaires des minima sociaux, et surtout les étudiants, femmes enceintes et jeunes mamans ! (...)

www.sortiraparis.com

28/07/23

Le département va lancer à partir du 1er trimestre 2024 un chèque alimentaire en ciblant des étudiants, des femmes enceintes ou des jeunes mamans.

(...) [France TV Info](#)

<https://www.fdesouche.com/2023/08/21/inflation-le-cheque-alimentaire-nest-finalemment-plus-dactualite-sauf-en-seine-saint-denis/>